



Distribution d'Eau des Ardennes

B.P. 2 (18, rue de Schandel)
L-8701 USELDANGE

Qualité de l'eau potable fournie à la commune d'Useldange 2019 zone I

Pour la localité d'Useldange

Les valeurs moyennes du contrôle de routine sont:

pH :	8.0
dureté carbonatée :	6.3 °dH
dureté totale :	10.2 °dH
conductivité :	415 µS/cm
sodium :	6.6 mg/L
calcium :	66.8 mg/L
chlorures :	14.4 mg/L
sulfates :	64.3 mg/L
nitrate :	17.0 mg/L
fer :	<20 µg/L
TOC :	<1 mg/L

Informations sur la dureté carbonatée :

Selon la législation allemande « Wasch- und Reinigungsmittelgesetz 2007 » la dureté est classée comme « weich ». La DEA ne recommande pas des installations de station de traitement d'eau potable (décalcification).

Recommandations pour les matériaux de l'installation :

Selon l'étude du BWL et conformément aux normes DIN50930-6 et EN 12502 :

L'utilisation des pièces en fer galvanisé ou en acier non-allié n'est pas recommandée.

Tous les autres matériaux courants dans l'installation notamment le cuivre, l'alliage cuivreux, l'acier inoxydable et la fonte ductile peuvent être utilisés sans restriction.

Informations sur chlore libre :

La DEA effectue une désinfection préventive à base d'hypochlorite de soude. La concentration du chlore libre dépend de la situation locale et démontre une variation importante.

Informations sur la consommation pour les nourrissons :

Concernant les nitrates, l'eau fournie par la DEA correspond au RGD (<50 mg/L). Pour les nourrissons (<4 mois) l'ébullition d'eau avant l'usage est toujours recommandée. Il suffit de faire bouillir l'eau quelques secondes et ensuite laisser refroidir.

Informations supplémentaires :

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter le service de qualité de la DEA.

Useldange, le 6 mai 2019

Communiqué par le service de qualité